

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2010
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatrième année
Points 13, 48, 52, 53 a), 58 b), 59, 60 et 63 b)
de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-cinquième année

Prévention des conflits armés

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

**Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence
internationale de 2002 sur le financement du développement
et de la Conférence d'examen de 2008**

**Développement durable : mise en œuvre d'Action 21,
du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre
d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial
pour le développement durable**

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

Vers des partenariats mondiaux

Développement agricole et sécurité alimentaire

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique :
progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui
international : les causes des conflits et la promotion
d'une paix et d'un développement durables en Afrique**

**Lettre datée du 19 mars 2010, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 15 mars 2010, qui vous est adressée par S. E. Cheikh Hamad bin Jassim bin Jabr Al Thani, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Qatar, au sujet de la création d'une banque de développement pour le Darfour (voir annexe).



Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir diffuser le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 13, 48, 52, 53 a), 58 b), 59, 60 et 63 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Salem M. **Al-Shafi**

**Annexe à la lettre datée du 19 mars 2010 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Qatar auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Vous n'êtes pas sans savoir que des mesures concrètes ont été récemment prises à Doha en vue de rétablir la paix au Darfour, grâce à l'Accord-cadre pour le règlement du conflit au Darfour, signé entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement pour la justice et l'égalité. Nous poursuivrons nos efforts en vue d'unifier un certain nombre d'autres factions avec lesquelles nous espérons signer prochainement un accord-cadre en vue de garantir leur participation au rétablissement de la paix.

Il est indéniable que nous sommes pleins d'espoir quant au rétablissement de la paix et la sécurité dans l'ensemble de la province du Darfour, ce qui nous permettra d'entamer la phase de développement et de reconstruction. À cette fin, S. E. Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, Émir de l'État du Qatar a officiellement déclaré que notre pays entreprend la création d'une banque de développement pour le Darfour, grâce à la mobilisation d'un capital de 2 milliards de dollars, auquel pourront contribuer tous les pays et les organisations désireux de le faire, en vue de la reconstruction au Darfour.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la cérémonie de signature de l'Accord-cadre susmentionné, S. E. M. Ekmeleddin İhsanoğlu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, a demandé la tenue le 21 mars au Caire d'une conférence des donateurs, sous l'égide de l'Égypte et de la Turquie, ce dont l'État du Qatar se félicite, estimant que cette mesure vient compléter ce qui a été obtenu à Doha. Notre État accueille également favorablement l'accord signé le 3 mars 2010 entre les Ministres des affaires étrangères de la Turquie et de l'Égypte, au terme duquel les fonds affectés à la reconstruction et au développement du Darfour seront déposés à la banque de développement susmentionnée, qui sera créée au Darfour. L'État du Qatar est confiant que cette approche appuiera et consolidera les efforts visant à rétablir la paix au Darfour.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser le texte de la présente lettre aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies comme document de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le Premier Ministre,
Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Hamad bin Jassim bin Jabr **Al Thani**